

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE
HAUTE- GARONNE
Commune de PECHBONNIEU



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 20 du mois de février à 18h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sabine GEIL-GOMEZ, Maire.

Étaient présents : MMES GEIL-GOMEZ, BACCO, BARON-GARBETT, BINOTTO, CAZALBOU, ESTEVES, FERRES, FONTES, LANDES, MITSCHLER, et RATIER et MM BONNAND, CAZADE, CHAUVET, DAUMAIN, DAVY, LAFFONT, LAO, LOUBIERES, SEMPERBONI, SUDRIES et TEODORI.

Procuration(s) : MME NAAM (pouvoir MME FONTES) et MM DE BERNARD (pouvoir M CAZADE), RICHIR (pouvoir MME LANDES) et VERGNES (pouvoir M. SEMPERBONI).

Absent(s) excusé(s) : M BACOU.

Madame FONTES a été nommée secrétaire.

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 26
Pouvoirs : 4
Excusés : 1

Date de convocation : 13/02/2026

Date d'affichage : 13/02/2026

DÉLIBÉRATION N° D-2026/05

Objet : Dépose d'une ligne basse tension

Dans le cadre de travaux sur le poste P5, ENEDIS aurait la possibilité de déposer une partie de réseau basse tension à travers champ qui n'alimente plus aucun client au lieu-dit « LES BOURDETTES ».

La dépose de cette ligne vétuste présente un intérêt esthétique évident pour les terrains traversés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide selon la répartition des voix ci-dessous de :

POUR	MMES GEIL-GOMEZ, BACCO, BARON-GARBETT, BINOTTO, CAZALBOU, ESTEVES, FERRERES, FONTES, LANDES, MITSCHLER, et RATIER et MM BONNAND, CAZADE, CHAUVET, DAUMAIN, DAVY, LAFFONT, LAO, LOUBIERES, SEMPERBONI, SUDRIES et TEODORI.
CONTRE	---
ABSTENTION	---
NE PARTICIPE PAS	---

- Donner son accord à ENEDIS pour réaliser la dépose du réseau basse tension correspondant ;
- Autorise Madame le Maire à signer cet accord.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.


Le Maire,

Sabine GEIL-GOMEZ